

**APPEL À MANIFESTATION D’INTÉRÊT (AMI)
POUR LES MOBILITÉS ACTIVES**

**Candidatures du 07/10/2024 au 30/11/2024**

Dans le cadre de la transition écologique et modale, les mobilités actives (vélo et marche) constituent une véritable alternative à l’usage automobile pour des courtes distances. Elles permettent la revitalisation des centres-villes et des bourgs et favorisent la proximité locale des individus. Elles sont aussi une réponse à de multiples enjeux socio-économiques et de santé publique tel le pouvoir d’achat et la lutte contre la sédentarité. En effet, le coût de possession d’une automobile est estimé à près de 4200 €/an en moyenne, et 30 min de vélo ou de marche quotidienne permettent une réduction du risque de maladie.[[1]](#footnote-2)

Véli-vélo est une association qui promeut les mobilités actives en Haute-Vienne. Forte de ses 500 adhérent.e.s et 3 salarié.e.s, nous avons acquis une expertise d’usagers pour conseiller les collectivités dans le développement d’aménagements cyclables et marchables qui fonctionnent.

Cet AMI est donc une occasion pour toute collectivité de Haute-Vienne (Commune, Communauté de Communes, Syndicat, Association, Parc Naturel) de solliciter la démarche conjointe de Véli-Vélo et de l’ADEME pour étudier et mettre en place des projets en faveur des mobilités actives sur l’année 2024-2025.

**Objectifs et description de l'AMI**

Proposition d'une assistance prospective et technique financée à 100% par l'ADEME pour un projet des mobilités actives (cyclistes et piétons/PMR) au choix parmi l'une des thématiques suivantes (cochez la ou les thématiques pour lesquelles vous souhaiteriez être accompagnés) :

☐ Mise en place de "Rues aux écoles" (apaisement des rues autour des établissements scolaires) : étude de faisabilité, diagnostic et propositions

☐ Assistance à maîtrise d’ouvrage dans le cadre de l’élaboration de votre schéma territorial des mobilités actives (aménagements cyclables et piétons, plan de circulation et/ou itinéraires cyclables structurants)

☐ Stationnement vélo (remontée des besoins, étude d'implantation arceaux/box avec cartographie, assistance au montage de demande de financement par le programme Alvéole)

☐ Autre projet de votre choix en faveur des mobilités actives (préciser dans le dossier de candidature)

**Choix des collectivités**

L'appel à manifestation d'intérêt sera renouvelé chaque année pendant 3 ans. Pour cette 1ère année, 5 collectivités maximum pourront être choisies pour le développement des mobilités actives et ainsi tendre vers une meilleure justice mobilitaire sur leur territoire en diminuant la dépendance à la voiture individuelle.

**Vous pouvez envoyer votre candidature à** **amenagements@velivelo-limoges.org**

**Contact :** Nicolas Gonet (Animateur des mobilités actives)

**Dossier de candidature**

# 1. Présentation du territoire

Nom :

Adresse :

Représentant(e) légal(e) :

Contacts en charge du projet :

Coordonnées courriel : téléphone :

**Caractéristiques et enjeux principaux du territoire en matière de mobilités actives.**

*Expliciter la problématique et les besoins locaux.*

**Actions déjà engagées en matière de mobilités actives**

Le territoire a –t-il déjà élaboré une stratégie Mobilité Actives ? A-t-il déjà mis en place des actions ? Expliquer les collaborations existantes entre acteurs (entre les territoires voisins, les associations...)

**Le projet sur lequel vous avez besoin d’un appui**

Décrivez le projet (réaménagement d’un espace public, centre-bourg, étude stratégie mobilité etc…) sur lequel vous demandez un appui.

**Calendrier actuel du projet (si défini)**

1. ADEME « Comment se déplacer autrement et moins cher » Mars 2023 [↑](#footnote-ref-2)